

*LE ROLE DES EXILES BELGES
DANS LES DEBUTS DE L'EGLISE D'UTRECHT*

par Emile JACQUES

Les Pays-Bas septentrionaux, autrement dit les Provinces-Unies, ont toujours été une terre d'asile. Leur esprit hospitalier s'est particulièrement manifesté en trois grandes occasions. Tout d'abord, aux origines mêmes de la République, lors de l'afflux des protestants belges, émigrés des provinces et des grandes cités du sud, où l'Espagne avait repris le pouvoir. Ensuite, à partir de 1685, quand l'absolutisme unificateur de Louis XIV priva les réformés français des garanties que leur avait accordées l'Edit de Nantes. Enfin, au déclin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, lorsque les autorités civiles et religieuses de la France et des Pays-Bas méridionaux rendirent la vie de plus en plus difficile à ceux d'entre les catholiques qui se disaient ou se sentaient «amis de la Vérité» ou «disciples de saint Augustin», mais à qui une partie de l'opinion publique appliquait d'une manière générale et souvent arbitraire l'épithète péjorative de «jansénistes».

C'est à ces derniers que nous allons nous intéresser plus spécialement, tout en privilégiant, dans notre enquête, le cas des émigrés issus soit de la principauté de Liège, soit des provinces belges soumises d'abord à l'Espagne décadente, puis à l'Autriche de Charles VI.

Il convient, à ce point de vue, de distinguer deux périodes, l'une qui précède la promulgation de la bulle *Unigenitus* (1713), l'autre qui englobe les événements ultérieurs.

Tout à la fin du XVII^e siècle et encore au début du XVIII^e, la vie religieuse des Pays-Bas catholiques se trouva perturbée par divers incidents dans lesquels se signala principalement l'archevêque de Malines, Humbert-Guillaume de Précipiano. Déjà antérieurement, lorsqu'il occupait le siège de Bruges, ce prélat s'était montré nettement hostile aux jansénistes. Sa promotion lui fournit de nouvelles occasions d'exercer son zèle. Il décida notamment d'accentuer la pratique du formulaire antijanséniste dans une mesure qui tranchait sur la relative modération de ses prédécesseurs. Ses initiatives lui attirèrent les critiques de certains membres de son clergé. Saisi de l'affaire, le Saint-Siège s'efforça de ramener la paix, tout en tempérant l'ardeur de l'archevêque. Mais jusqu'à sa mort, en 1711, celui-ci mena la vie dure à quiconque paraissait suspect de ce qu'il appelait « la doctrine empestée de Baius, de Saint-Cyran et de Jansénius ». Il lui arriva de demander aux autorités de Madrid de prendre des mesures « en châtiant et éloignant de ces provinces » les partisans du jansénisme (1). Mais les décisions d'exil prises, par exemple, à l'égard de Ruth d'Ans, de Vandenesse ou d'Opstraet n'eurent pas d'effets durables. En somme, malgré la vivacité de l'opposition, peu d'ecclésiastiques de ce temps poussèrent leur désaveu jusqu'à choisir l'exil. Celui-ci resta plutôt le fait de caractères originaux, tels un Karel De Bont ou un Egide De Witte.

Le premier (2), originaire de Bruxelles, licencié en théologie de l'Université de Louvain, était lié avec des jansénistes français, dont Antoine Amauld. Il s'était retiré assez tôt en Hollande, où il fut bien accueilli par le vicaire apostolique Jean van Neercassel. En 1684, il devint curé de Vlaardingén, mais finit par se trouver en conflit avec ses paroissiens. Cela n'alla pas mieux quand, à la fin de 1696, il passa à Zevenhoven. Il revint en Belgique, où il avait été choisi comme secrétaire du chapitre de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Mais il se heurta à l'hostilité de l'archevêque Précipiano, et préféra retourner en Hollande. H y devint curé de Wormer, et mourut en ce lieu en 1702. Ami de Van Erckel et de Pierre Codde, il était, dit Théodore De Cock, « *tota Hollandia notus Jansenista sincerus* » (3).

Le titre d'émigré s'applique plus adéquatement encore à Egide De Witte. Né à Gand en 1648, il étudia à Louvain et à Paris, où il fréquenta les milieux jansénistes. Nommé curé et doyen d'une importante paroisse de Malines (1684), il fut mêlé à différentes controverses qui lui valurent l'antipathie de Précipiano. Menacé, il démissionna et, bientôt, suivant le conseil d'un de ses amis néerlandais, Andréas van der Schuur, il se réfugia à Utrecht. Mais connaissant l'aigreur de son caractère, le vicaire apostolique Pierre Codde le tint à distance. De Witte mourra à Utrecht, isolé, en 1721 (4).

Citons encore un membre de la famille Verschueren, de Geel, — où se recrutèrent plusieurs contestataires —, à savoir Amandus Verschueren, vicaire à Oud-Ade vers 1692, puis curé à Texel, puis à Schiedam, où il mourut en 1725 (5).

Quelques autres personnages — mais cette fois des Français — choisirent le même lieu d'exil à peu près à la même époque. Ce furent Antoine Amauld et son secrétaire Léonard Guelphe, qui passèrent deux années en Hollande (1680-1682), ainsi que le bénédictin Dom Gabriel Gerberon, qui y séjourna plus longtemps.

A quelles circonstances doit-on attribuer le choix que firent, déjà à ce moment, ces divers émigrés catholiques ? Il est certain que l'attitude tolérante des vicaires apostoliques Jean van Neercassel et Pierre Codde fut déterminante à cet égard. Mais en ce qui concerne les Belges, il faut tenir compte d'autres facteurs qui, avant comme après *l'Unigenitus*, favorisèrent des influences et des relations réciproques entre le Nord et le Sud. Remarquons d'abord que nombre d'ecclésiastiques néerlandais avaient fait leurs études à l'Université de Louvain, où trois collèges spéciaux étaient à leur disposition : celui de Pulchérie, celui de Saint-Willibrod et celui de la Haute Colline (précédemment établi à Cologne). Les étudiants de ces établissements se trouvèrent mêlés, par la force des choses, aux débats qui divisèrent les milieux universitaires de Louvain sur des sujets comme le rigorisme et le jansénisme. D'autre part, certains ecclésiastiques venus des Provinces-Unies étaient entrés à l'Oratoire de Bérulle et avaient fréquenté les couvents belges ou même français de cette congrégation. Or, là aussi, des sympathies

jansénistes s'étaient manifestées. Enfin, sur un plan plus général, il convient de tenir compte, d'une part, du renforcement de l'esprit critique que les discussions avec les protestants pouvaient avoir suscité chez les catholiques néerlandais, et d'autre part, de la conscience de la précarité de leur condition dans une société où ils étaient souvent mal tolérés. On comprendra dès lors qu'un certain nombre d'entre eux aient adopté une attitude de réserve à l'égard de diverses formes d'intransigeance doctrinale, et qu'ils se soient sentis bien disposés envers des catholiques étrangers persécutés eux aussi, même si les persécuteurs étaient eux-mêmes des catholiques. Enfin, pour ce qui regarde tout spécialement les Belges, le fait qu'une partie de ceux-ci parlaient le néerlandais facilita beaucoup ces rapprochements.

Dans les premières années du XVIII^e siècle, les événements politiques contribuèrent à donner une tournure particulière au conflit du jansénisme et de l'antijansénisme dans les provinces belges. En effet, après la mort du roi d'Espagne Charles II, Philippe V monta sur le trône de ce pays avec l'appui de Louis XIV, son grand-père. Aux Pays-Bas espagnols, la position des antijansénistes se trouva renforcée par la dépendance du nouveau souverain à l'égard du roi de France. On le vit bien quand, en 1703, le P. Quesnel fut arrêté à Bruxelles. La saisie de ses papiers et de ceux d'Arnauld fut une catastrophe pour ceux qui partageaient leurs idées. Une partie de ces documents fut transférée à Paris. L'analyse de ces archives, à laquelle prirent part des jésuites, révéla les relations qui s'étaient nouées entre divers milieux de France, de Rome, des Pays-Bas catholiques et des Provinces-Unies. Des arrestations eurent lieu en France. De son côté, l'archevêque de Malines, Précipiano, se sentit encouragé dans sa ligne de conduite. Cependant, les débuts de la guerre de Succession d'Espagne tournèrent au désavantage des Français. Après leur défaite à Ramillies (1706), la plus importante partie des Pays-Bas méridionaux tomba aux mains de leurs adversaires, Anglais, Hollandais et Impériaux. Certains jansénistes cherchèrent à profiter de cette

situation (6). Mais l'archevêque de Malines n'avait rien perdu de son autorité, car il faisait partie du Conseil d'Etat dont la Conférence des Puissances se servit pour gouverner le pays (7). Finalement, les traités d'Utrecht (1713), de Rastadt (1714) et de la Barrière (1715) livrèrent les Pays-Bas catholiques à l'empereur Charles VI, qui allait les gouverner en pratiquant ce que l'on a appelé un « monarchisme opportuniste » (8).

Durant cette décennie et demie, divers autres événements influencèrent, directement ou non, la vie religieuse des provinces belges. Un pape antijanséniste, Clément XI, avait pris la tête du monde catholique en novembre 1700. Il soutint l'action de Précipiano. En janvier 1701, l'Université de Louvain décida d'imposer à ses gradués l'adhésion au formulaire d'Alexandre VII. Conjuguée avec les prescriptions de la bulle *Vineam Domini*, promulguée en 1705, cette exigence fut l'occasion de contestations (notamment en 1710), mais les récalcitrants finirent par avoir le dessus.

Néanmoins, rares furent les mécontents qui prirent le parti d'émigrer. Nous citerons, à titre d'exemples, deux cas de ce genre. Jean Van Hysten, originaire de Gand, où il semble être né vers 1684, avait été formé au séminaire épiscopal de cette ville. Il devint curé dans le même diocèse ; mais sur le conseil du P. Martin De Hondt, prévôt de l'Oratoire (+ Bruxelles, 1707), qui avait été un ami d'Antoine Amauld et du P. Quesnel, il passa en Hollande (9). On remarque une plus forte personnalité chez François-Dominique Meganck qui, en février 1713, se retira à Delft, où il devint vicaire du doyen et curé du Béguinage, Jean-Christien van Erckel, sans se soucier du fait que celui-ci avait été excommunié par le nonce de Cologne, Bussi, en 1711 (10). Né à Menin en 1684, Meganck avait étudié à l'Université de Louvain. Ordonné prêtre à Tournai, il avait vécu obscurément au sein du clergé de sa ville natale, jusqu'au moment de sa retraite en Hollande. Il allait y faire une carrière remarquable (11).

La situation des catholiques néerlandais, dirigés depuis la fin du XVI^e siècle par des vicaires apostoliques, préoccupa particulièrement Rome au début du XVIII^e siècle. Non seule-

ment des cas de mésentente continuaient de se produire entre le clergé régulier (particulièrement les jésuites) et le clergé séculier, mais même au sein de ce dernier existaient des dissentiments (12) ; ceux-ci portaient tantôt sur des questions doctrinales, parmi lesquelles les problèmes de l'augustinisme et du jansénisme, tantôt sur l'attitude à observer à l'égard des nonces et internonces et vis-à-vis du Saint-Siège. Ce dernier considérait comme périmée les prérogatives des anciens chapitres d'Utrecht et de Haarlem. De plus, il se méfiait du vicaire apostolique Pierre Codde, et il décida de le suspendre (1702), puis de le déposer (1704). La désignation de son successeur n'alla pas sans mal, ni même sans des troubles, dont s'émurent les autorités civiles. Autre motif d'inquiétude: le Père Quesnel s'était réfugié à Amsterdam, d'où il publiait des écrits, les uns pour assurer sa propre défense, les autres pour honorer la mémoire d'Antoine Amauld, d'autres encore pour justifier l'attitude de ceux d'entre les catholiques néerlandais qui avaient pris le parti de Codde. En juillet 1708, un bref de Clément XI flétrit le livre des *Réflexions morales* de Quesnel. En 1713, la constitution *Unigenitus* condamna expressément cent une propositions tirées de cet ouvrage. Cette bulle fut publiée par les évêques des Pays-Bas autrichiens (13) ; elle fut acceptée par la faculté de théologie de Louvain en 1715. Elle n'en suscita pas moins des réactions de mécontentement. En France, celles-ci prirent, à partir de 1717, la forme d'appels au futur concile général. En 1718, la bulle *Pastoralis officii* réprova l'attitude des appelants. En octobre de la même année, le nouvel archevêque de Malines, Thomas-Philippe d'Alsace, publia dans le même sens une vigoureuse lettre pastorale. Il engagea ses suffragants à faire cause commune avec Clément XI (t 1721), et s'attacha à recueillir systématiquement dans son diocèse des adhésions à la bulle de 1713 (14).

Les pressions exercées par les évêques des Pays-Bas autrichiens se heurtèrent à la résistance d'un certain nombre de membres du clergé, séculiers et réguliers. A leur tête se trouvaient principalement Ernest Ruth d'Ans, chanoine de Sainte-Gudule, à Bruxelles (t 1728). Ancien collaborateur d'Antoine Amauld dans son refuge de cette ville, il avait

cultivé les relations nouées par ce dernier (mort en 1694) avec certains ecclésiastiques néerlandais, tel H.-F. van Heussen, tout comme il avait bénéficié du rôle d'intermédiaire qu'avait joué, avec eux, une demoiselle de la haute bourgeoisie bruxelloise, Anne-Marie Vøeller (t 1721). C'est ainsi qu'il put diffuser des libelles venus de Hollande et favorables à la dissidence, et que, d'autre part, il confia aux presses de ce pays des écrits polémiques d'origine belge, dont il revoyait préalablement le texte (15).

Contrairement aux mécontents du siècle précédent, qui se tournaient plutôt vers Rome, où ils espéraient trouver, chez un Innocent XI ou un Innocent XII, une oreille bienveillante, c'est maintenant aux pouvoirs civils et à l'empereur que les opposants belges adressèrent de préférence leurs plaintes et réclamations. Ces démarches se répétèrent à plusieurs reprises, spécialement sous la forme de requêtes collectives. On retiendra, entre autres, le fait qu'à la fin de 1720, une procuration fut signée par soixante-quinze ecclésiastiques en faveur de Servais Hoffreumont, un curé de la principauté de Liège, qui fut chargé d'aller défendre à Vienne la cause des opposants (16).

Ceux-ci se recrutaient dans des milieux divers. En 1715, déjà, l'internonce de Bruxelles, Vincenzo Santini, avait appris que des jeunes prêtres néerlandais vivaient retirés dans la petite cité brabançonne de Diest, après s'être fait ordonner clandestinement à l'étranger afin de n'avoir pas à souscrire le serment antijanséniste (17). Outre ces jeunes gens, on trouve cités dans la suite, parmi les suspects, des curés belges d'âges divers, les uns de la ville, les autres de la campagne, attachés à différents diocèses. On relève les noms de plusieurs notables, comme le pléban de la cathédrale de Malines ou des chanoines de certains chapitres. On remarque les initiatives de plusieurs professeurs de l'Université de Louvain, tels ces treize qui, en 1718, s'élevèrent ouvertement contre la bulle *Unigenitus* et les lettres *Pastoralis officii* que la majorité des membres de la Faculté des Arts venait d'accepter. D'autres noms encore méritent d'être mentionnés parmi les protestataires de Louvain, en particulier le professeur de médecine H. J. Réga, le fameux canoniste Z. B. Van

Espen et le polémiste P. L. Verehulst. Ces deux derniers se signalèrent notamment par des prises de position publiques en faveur de cette partie des catholiques néerlandais qui, brouillés avec Rome, avaient interjeté appel au futur concile en 1719 et s'étaient ralliés à un évêque dissident, Corneille Steenoven (un ancien élève de l'Université de Louvain), sacré en 1724 par un évêque français, Dominique Varlet, lui aussi en difficulté avec le Saint-Siège. Enfin, le clergé régulier des provinces belges fournit également sa part de mécontents : oratoriens, bénédictins, norbertins, cisterciens... (18).

De son côté, l'archevêque cardinal d'Alsace ne restait pas inactif ; il prenait des sanctions et agissait auprès de la cour de Vienne, qu'il parvint à gagner à ses vues : renonçant au principe d'« indifférence », précédemment mis en pratique, l'empereur décida, en 1723, que la publication de la bulle *Unigenitus*, telle qu'elle avait eu lieu aux Pays-Bas autrichiens, sortirait désormais « son plein et entier effet » ; bien que cette décision fût assortie de conseils de modération et de la défense d'exiger des souscriptions, elle prévoyait que quiconque s'opposerait publiquement et avec scandale à la bulle serait poursuivi comme perturbateur de la tranquillité publique (19). D'autre part, l'effacement du gouverneur général, le prince Eugène de Savoie, un modéré animé d'un esprit régalien et gallican (20), et son remplacement par l'archiduchesse Marie-Elisabeth, très dévote et inspirée par un confesseur jésuite, le Hongrois Etienne Amiodt (21), vinrent renforcer la position de l'archevêque en 1725. Enfin, le prélat était sûr de pouvoir compter sur l'appui de l'intemonce (puis nonce) Giuseppe Spinelli (22).

Dans les autres diocèses — particulièrement celui de Tournai, où s'étaient révélés un certain nombre d'appelants influencés par l'exemple français — intervinrent aussi des mesures de coercition envers les ecclésiastiques qualifiés de jansénistes, ou encore des refus de sacrements à l'égard des laïcs. Dans ces conditions, la situation devint de plus en plus critique pour les contestataires, tenus en haleine par des libelles publiés, les uns, dans leur propre pays, les autres, en France et réédités en Belgique. L'idée de rejoindre les dissidents néerlandais gagna du terrain. On la voit mise à exécu-

tion en 1720 par Petrus Reinders, prêtre de la principauté de Liège (23), et par un Gantois nommé Versmissen, licencié en droit de Louvain (24), et aussi en 1721 par Servais Hoffreumont, déçu par ses négociations de Vienne.

Le même projet prend forme dans la correspondance d'un Pierre Van der Delft, originaire du diocèse de Gand, mais professeur au collège Saint-Denis, à Diest : on le retrouve fixé à Amersfoort en 1723 (25). En 1725, à la suite d'une visite canonique effectuée à l'abbaye d'Orval, une dizaine de moines (dont un frère de Servais Hoffreumont) se réfugièrent dans les Provinces-Unies, où ils résidèrent d'abord à Torenvliet, puis dans la maison de Rijnwijk (26). C'est également en ce pays que se retira Dom Philippe Cleymans, bénédictin de Vlierbeek, après la visite canonique de son monastère (1728), suivie du décès de son oncle, l'abbé réfractaire Pierre Paradaens ; deux de ses confrères, Dom Anselme de Moor et Dom Médard Stegemans, le rejoignirent dans sa retraite (27). C'est dans la même voie que songeait à s'engager Jean Willemaers, professeur de la Faculté des Arts de Louvain, quand il fit un voyage en Hollande en 1727 ; il prit sa résolution au début de 1728 et alla également s'établir à Amersfoort (28). C'est là que, quelques mois après, il accueillit son vénérable ami Van Espen qui, se sentant menacé en Brabant, avait préféré l'exil au désaveu de ses principes ; mais le jurisconsulte, octogénaire, mourut en cette ville en octobre de la même année. Sa mémoire et ses idées n'en continuèrent pas moins à inspirer la communauté dissidente, dont il avait été le conseiller depuis le début du siècle (29). C'est également en Hollande que s'était réfugié le pléban de Malines, Guillaume Van Roost, que le cardinal d'Alsace avait condamné par coutumace le 20 août 1728. Certains curés du diocèse de Tournai, inquiétés pour leurs opinions, prirent le même chemin, tels Henri-Valentin Looze en 1726, Clément Waterloop en 1728, et Pierre-François Van Biesbrouck en octobre 1728 (30).

La crise décisive se développa à Louvain, à Bruxelles et à Malines en 1729, à la suite d'interventions de l'archidu-

chesse Marie-Elisabeth et du cardinal d'Alsace, secondé par son official, Jean-François Melchior. Elles consistèrent à sommer un certain nombre de suspects — par l'intermédiaire du doyen de l'Université, de doyens de chapitres ou de simples curés — de se soumettre à la bulle *Unigenitus* et aux décisions prises antérieurement contre le jansénisme. Ces exigences soulevèrent de vives protestations de la part des prévenus (notamment auprès du Conseil de Brabant), à quoi répondirent des exclusions de l'Université, des excommunications et des privations de bénéfices. Dès cette année même, un certain nombre de réfractaires prirent le chemin de la Hollande, tels une douzaine de membres de la Faculté des Arts de Louvain, des chanoines du chapitre de Sainte-Gudule, à Bruxelles, des oratoriens de cette ville, divers prêtres séculiers (31).

En août 1730, l'archevêque de Malines put signaler à Rome, dans un long mémoire sur l'état de son diocèse, que celui-ci avait été purgé des principaux opposants (32). L'archiduchesse Marie-Elisabeth, à qui le pape Benoît XIII avait adressé un bref de félicitations et d'encouragements le 20 août 1729, alla jusqu'à faire frapper, pour les étrennes de 1731, une médaille sur laquelle son effigie était accompagnée d'une allégorie et d'inscriptions qui faisaient allusion à son rôle dans la défense de la foi (33).

Aux Provinces-Unies, les immigrants, arrivés en plusieurs étapes, tantôt en groupe, tantôt en ordre dispersé, vinrent se greffer de différentes façons sur l'arbre encore fragile qu'avait planté la communauté dissidente, bientôt appelée Eglise métropolitaine d'Utrecht. Les nouveaux venus différaient par leur origine et par leur condition. On trouvait parmi eux des religieux qui continuaient de vivre ensemble, les uns Français (tels les chartreux de la maison de Schoonauwe), les autres Belges (tels les orvalistes de la maison de Rijnwijk), ou encore des membres du clergé séculier, de nationalités diverses : des Français (tels que le Père Quesnel, Dominique Varlet, Nicolas Petitpied, Jacques Fouillou, Nicolas Le Gros, Dom Thierry de Viaixnes...), des réfugiés des provinces belges et de la principauté de Liège, quelques Néerlandais auparavant fixés dans les Pays-Bas méridionaux

(tel Pierre Melis, ci-devant président du Collège de Hollande, à Louvain). On y trouvait même l'un ou l'autre laïc, comme A. J. de Brigode Dubois, commensal de Quesnel (34).

Comment les exilés belges furent-ils accueillis et quel fut leur rôle en terre étrangère ? Plusieurs sources nous permettent de répondre à ces questions. Relevons d'abord un rapport remis en 1720 au cardinal d'Alsace par un janséniste flamand repent, Jean-Michel Blanckaert, rentré des Provinces-Unies : on y trouve cités une dizaine d'ecclésiastiques belges suffisamment incorporés au clergé réfractaire de ce pays pour qu'ils aient participé, en 1719, à l'appel au futur concile interjeté par une bonne soixantaine de prêtres néerlandais (35). Des listes établies en 1731 et 1732 — c'est-à-dire immédiatement après la crise que nous avons relatée plus haut — fournissent les noms de près de cinquante ecclésiastiques belges (en plus des orvalistes) qui se trouvaient réfugiés en Hollande à ce moment (36). La majorité d'entre eux — principalement des Flamands — furent affectés au service des paroisses, comme vicaires ou même en qualité de curés (37). Certains de ces prêtres jouèrent un rôle important dans les premiers temps de l'Eglise dissidente, tel François-Dominique Meganck, d'abord collaborateur de J. C. van Erckel et finalement curé de Leyde et doyen du chapitre métropolitain ; il se signala notamment lors du concile tenu à Utrecht en 1763 (11).

Mais c'est dans l'enseignement que plusieurs émigrés belges se rendirent particulièrement utiles. En effet, les problèmes de la formation de la jeunesse et des vocations sacerdotales préoccupaient fortement les fondateurs de l'Eglise d'Utrecht, stimulés, à ce point de vue, par deux réfugiés français, l'évêque Dominique Varlet et le bénédictin Dom Thierry de Viaixnes. D'autre part, les collèges universitaires de Louvain se fermaient à la communauté dissidente, de même que s'y tarissaient pour elle les bourses d'étude destinées aux étudiants néerlandais. Ces problèmes reçurent leur solution en deux étapes assez proches l'une de l'autre. Tout d'abord, en 1722-1723, un collège d'humanités fut créé à Amersfoort avec la collaboration active des Belges Petrus Reinders et Petrus Van der Delft (ce dernier avait été pro-

fesseur à Diest et au Helder). Il arriva à certains de leurs jeunes compatriotes de fréquenter cet établissement, tels ces deux frères Schypper, de Renaix, dont la famille fut inquiétée pour son hostilité à la bulle *Unigenitus...* (38). Ensuite, après quelques tâtonnements, Jean Barchman Wuytiers étant à la tête de l'Eglise d'Utrecht, un séminaire destiné aux candidats à la prêtrise fut ouvert à Amersfoort sous l'impulsion, notamment, de Servais Hoffreumont qui, après avoir commencé à enseigner à ce niveau à Ameland (Frise), fut nommé professeur en 1726. Le chanoine français Nicolas Le Gros (ancien supérieur du petit séminaire du diocèse de Reims) accéda au même titre à la fin de cette année. Le premier président de ce séminaire d'Amersfoort, choisi en 1728, fut le Belge Jean Willemaers, ci-devant professeur de la Faculté des Arts de Louvain. Bientôt se trouvèrent à ses côtés d'autres enseignants venus des provinces du sud ; la plupart bénéficièrent du revenu de fondations créées en leur faveur et connues sous le nom de « Brabantse Kas » (39). Citons Léopold-François Willemaers, Michel Bessemers (40), Philippe-Laurent Verhulst (41), Charles de Wijnants... (42). Pendant pas mal d'années, le séminaire d'Amersfoort resta aux mains de professeurs belges et français. La doctrine enseignée y fut, pour une bonne partie, tirée d'ouvrages de canonistes et de théologiens belges, tels que Zeger Bernard Van Espen, Gommaire Huygens et surtout Jean Ops-traet (43).

Signalons, pour terminer, que dans la crise qui divisa l'Eglise d'Utrecht au sujet d'un problème mi-doctrinal, mi-pratique, celui de la licéité du prêt à intérêt, les immigrés belges se trouvèrent partagés entre la position rigoriste des exilés français, hostiles à toute forme d'usure, et les conceptions plus tolérantes du clergé néerlandais. Servais Hoffreumont, opposé à celles-ci, dut, comme Nicolas Le Gros, abandonner son enseignement au séminaire d'Amersfoort. En revanche, Meganck, imité par d'autres Belges, adopta le point de vue de la majorité du clergé de l'Eglise d'Utrecht et, comme le faisait Broedersen au sein de ce dernier, il milita en faveur des thèses libérales, notamment contre Le Gros (44).

La présente communication n'apporte qu'un aperçu d'un sujet qui réclamerait des études approfondies. Nous formulons le vœu que celles-ci soient menées dans l'avenir, en dehors de tout parti pris, afin de déterminer exactement quelles furent, dans les origines de l'Eglise d'Utrecht, la part et le rôle respectifs des éléments nationaux et des facteurs étrangers, et, par là, comment les idées jansénistes, les théories gallicanes et les conceptions épiscopalistes ou presbytérianistes se diffusèrent en son sein. C'est ici le lieu de rappeler la remarque d'Henri Gouhier : « Les idées prennent forme dans un esprit qui lui-même est soumis aux exigences historiques de son incarnation. »

NOTES

(1) Cf. M. Gachard, *Histoire de la Belgique au commencement du XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1880, p. 99.

(2) Voir notamment W. H. Kooij, *Wormer*, dans *Haarlemsche bijdragen*, t. 58, Haarlem, 1940, pp. 151-157.

(3) Cf. T. De Cock, *De Petro Codde...*, Rome, 1715, pp. 47, 60 et 92-93.

(4) Voir notamment B. A. Van Kleef, *Aegidius De Witte*, dans *Internationale Kirchliche Zeitschrift*, 1961 et 1962.

(5) Cf. F. Smit, *Van Leuven naar Amersfoort*, dans *250 jaar Oud-Katholiek Seminarie*, Amersfoort, 1975, p. 15.

(6) Par exemple J.-L. Hennebel, à Louvain tcf. H. Van Houtte, *Une Collection de lettres inédites concernant l'Université de Louvain et le Jansénisme (1706-1716)*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. XXIV, 1928, p. 872), et E. Ruth d'Ans, à Tournai (cf. chanoine Vos, *Les Dignités et les Fonctions de l'ancien chapitre de Notre-Dame de Tournai*, Bruges, 1898, t. I, pp. 179-194.

(7) Cf. M. Gachard, *op. cit.*, p. 341.

(8) Cf. G. H. Dumont, *Histoire de la Belgique*, Paris, 1977, p. 269.

(9) Cf. L. Jadin, *Le Cardinal Thomas-Philippe d'Alsace, archevêque de Malines, et le Saint-Siège...*, Bruxelles-Rome, 1953, p. 343.

(10) Cf. L. Mozzi, *Histoire des Révolutions de l'Eglise d'Utrecht*, t. II, Gand, 1829, pp. 30-31 ; G. Du Pac de Bellegarde, *Histoire abrégée de l'Eglise métropolitaine d'Utrecht*, Utrecht, 1852, pp. 269-272.

(11) Voir la notice que nous lui avons consacrée dans la *Biographie nationale... de Belgique*, t. XXXXII, Bruxelles, 1982, col. 531-538.

(12) Voir notamment P. Polman, *Seculieren en regulieren in de Hollandse Zending*, dans *Adversaria Pontiani*, Amsterdam, s.d., pp. 197-208.

(13) Cf. J. Thielens, *Le Placet royal et la Bulle Unigenitus. Un aspect des rapports entre l'Eglise et l'Etat dans les Pays-Bas au début du XVIII^e*

siècle, Heule, 1975 ; L. Ceysens, *La Publication de la Bulle Unigenitus en Belgique*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. LXII, 1984, pp. 720-745.

(14) Cf. C. De Clercq, *Cinq Archevêques de Malines*, Paris, 1974, t. I, pp. 180-196.

(15) Voir le «Mémoire sur l'état de la religion dans les Pays-Bas» rédigé par le cardinal d'Alsace, à Vienne, le 27 septembre 1727 (Bruxelles, Archives générales du Royaume, Chancellerie autrichienne des Pays-Bas, n° 807). Voir aussi le « *Commentarius rerum in Belgio gestarum circa Constitutionem Unigenitus...* » (*ibid.*, Fonds de l'Université de Louvain, n° 467).

(16) Cf. L.-E. Halkin, *L'Appel de Servais Hoffreumont au Conseil aulique (1720-1723)*, dans *Augustiniana*, t. XIII, pp. 342-370.

(17) Cf. J. Thielens, *La Correspondance de Vincenzo Santini, inter-nonce aux Pays-Bas (1713-1721)*, Bruxelles-Rome, 1969, p. 107. Voir aussi notre article sur *Un Foyer de Jansénisme à Diest au début du XVIII^e siècle* (à paraître dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*).

(18) Pour ce qui concerne cette période troublée de l'histoire religieuse des provinces belges, voir notamment G. du Pac De Bellegarde, *Mémoires historiques sur l'Affaire de la Bulle Unigenitus dans les Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 1755 ; L. Jadin, *op. cit.* ; C. De Clercq, *op. cit.*, t. I, pp. 180-196, et 218-233 ; L. Demoulin, *Le Jansénisme à l'Abbaye d'Orval*, Bruxelles-Rome, 1976 ; et certains libelles et recueils factices conservés à la Bibliothèque de la Faculté de Théologie de Louvain (Leuven) (notamment dans la série 273.719).

(19) Cf. G. du Pac De Bellegarde, *Mémoires*, t. II, pp. 1-24 ; J. Thielens, *Le Placet...*, pp. 67-87.

(20) Cf. J. Thielens, *Le Placet...*, p. 83.

(21) Cf. *Biographie nationale... de Belgique*, t. XIII, Bruxelles, 1894-1895, col. 727-731 ; C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. I, Bruxelles-Paris, 1890, col. 289-294. L'analyse des recueils constitués par ce religieux (Bibliothèque nationale, à Vienne) confirme qu'il « se distingua par son zèle à combattre les jansénistes. »

(22) L'archiduchesse Marie-Elisabeth étant la sœur de l'empereur, Spinelli fut élevé au rang de nonce et sacré évêque de Corinthe *in partibus* en 1725. Il quitta Bruxelles en 1731. L. Demoulin porte à son sujet un jugement très sévère (cf. *La Mission à Vienne et les Séjours en Rhénanie et à Paris de Giuseppe Spinelli, ou comment on devient inter-nonce de Flandre (1720-1721)*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XXXIII, 1973, p. 609).

(23) Cf. F. Smit, *op. cit.*, p. 16.

(24) Cf. L. Jadin, *op. cit.*, p. 382. Après avoir séjourné pendant dix mois au séminaire de Saint-Magloire, à Paris, ce Versmissen s'appretait à être ordonné clandestinement par l'évêque de Senez.

(25) Cf. Utrecht, Rijksarchief, Fonds de Port-Royal, n° 3661. Voir notre article sur *Un Foyer de Jansénisme à Diest au début du XVIII^e siècle*.

(26) Cf. A. J. Van de Ven, *La Communauté orvaliste de Rijnwijk, près d'Utrecht*, dans *Aureavallis*, Liège, s.d., pp. 219-233 ; L. Demoulin, *Le Jansénisme à l'Abbaye d'Orval*, p. 249. Signalons, pour le surplus, que des chartreux français vécurent dans les maisons du Ham, de Vronesteyn et de Schonauwe. Cette dernière abrita aussi des capucins français.

(27) Voir notamment G. du Pac De Bellegarde, *Mémoires...*, t. III, pp. 1-36.

(28) Voir la notice que nous lui avons consacrée dans la *Biographie nationale... de Belgique*, t. 42, Bruxelles 1982, col. 794-797.

(29) Cf. B. Van Bilsen O.F.M., *De invloed van Zeger Bernard Van Espen op het ontstaan van de Kerk van Utrecht*, dans *Mededelingen van*

het Nederlandsch Historisch Institut te Rome, 3^e série, t. III, La Haye, 1944, pp. 1-113. Voir aussi M. Nuttinck, *La Vie et l'Œuvre de Zeger Bernard Van Espen. Un canoniste janséniste, gallican et régalien à l'Université de Louvain (1646-1728)*, Louvain, 1969; G. Leclerc, *Le Jansénisme de Van Espen*, dans *Actes du Colloque sur le Jansénisme organisé par l'Academia Belgica...*, Louvain, 1977, pp. 205-222.

(30) Cf. L. Demoulin, *Jansénisme et Antijansénisme à Wevelgem : le curé Pierre-François Van Biesbrouck (1703-1728)*, dans les *Mémoires du Cercle royal historique et archéologique de Courtrai*, t. XLIV, 1977, pp. 45-149.

(31) Cf. G. du Pac De Bellegarde, *Mémoires...*, t. III, pp. 40-116 ; L. Jadin, *op. cit.*, pp. 567-568. Voir aussi notre étude sur *Les Petits Foyers de Jansénisme à Bruxelles au confluent des XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *Jansénius et le Jansénisme dans les Pays-Bas. Mélanges L. Ceysens*, Louvain, 1982, pp. 161-197.

(32) Cf. L. Jadin, *op. cit.*, pp. 48 et 144-145.

(33) Cf. M. Hoc, *Les Jétons d'étreennes de Marie-Elisabeth, gouvernante générale des Pays-Bas (1725-1741)*, dans *Revue belge de Numismatique*, t. 96, 1950, pp. 69-71.

(34) Cf. J.A.G. Tans, *Pasquier Quesnel et les Pays-Bas...*, Paris-Groningue, 1960, pp. 180 et *passim*.

(35) Cf. L. Jadin, *op. cit.*, pp. 334-335 et 337-347. Voir aussi A. Van Lommel, *Joannes Michael Blanchaert Mechliniensis*, dans *Archief voor de geschiedenis van het aartsbisdom Utrecht*, t. VII, 1879, pp. 419-462.

(36) Il s'agit de listes établies notamment par un autre janséniste repentini Tilman-Guillaume Backhuysen (Backhusius) (Ostende, 1687 - Bruges, 1779). Cf. A. Van Lommel, *Etat statistique du Clergé janséniste de la Hollande vers 1732*, dans *Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XI, 1874, pp. 385-465 ; et du même auteur ; *Catalogus sacerdotum jansenistarum in Hollandia superstitem anno 1731*, dans *Archief voor de geschiedenis van het Aartsbisdom Utrecht*, t. II, 1875, pp. 161-174.

(37) Cf. J.A. Van Beeck, H.J. Hooykaas et H.J.W. Verhey, *Naamlijst der Pastoors van de Oud-Katholieke Kerk van Nederland*, Amersfoort, 1979, *passim*.

(38) Cf. G. du Pac De Bellegarde, *Mémoires*, t. III, pp. 149-153.

(39) Fonds d'entraide créé en 1729 par Bernard Maes (venu de Louvain à Amersfoort) et augmenté dans la suite par d'autres donateurs. Cf. F. Smit, *Präsidentes, Professoren und Präfecten am althatholischen Priesterseminar in Amersfoort während der Jahre 1723 bis 1823*, dans *Internationale Kirchliche Zeitschrift*, t. 73, 1983, p. 251. — Quant aux émigrés français, ils bénéficièrent du soutien pécuniaire des milieux jansénistes de leur pays. Cf. F. Smit, *Fransse Oratorianen in de Clerzie in de jaren 1752-1763*, Amersfoort, 1981, p. 33 et suiv. — A noter que Jean Willemaers, président du séminaire d'Amersfoort, perçut annuellement, pour cet établissement, une somme imputable sur la succession de Nicolas Rollin, ancien recteur de l'Université de Paris et adversaire de la bulle *Unigenitus*. Cf. Utrecht, Rijksarchief, Fonds de Port-Royal, n° 4062.

(40) Voir la notice que nous lui avons consacrée dans la *Biographie nationale... de Belgique*, t. XXXXII, Bruxelles, 1981, col. 54-56.

(41) Cf. *Biographie nationale...*, t. XXVI, Bruxelles, 1936, col. 654-658.

(42) Cf. F. Smit, *Van Leuven naar Amersfoort...*, et *Präsidentes, professoren...* ; voir aussi B.A. Van Kleef, *Die Priesterseminarie der Utrechter Kirche seit dem Konzil von Trient*, dans *Internationale Kirchliche Zeitschrift*, t. XXXXVII, 1957, pp. 75-105.

(43) Cf. F. Smit, *Van Leuven naar Amersfoort...*, p. 13.

(44) Cf. B.A. Van Kleef, *Franciscus Dominicus Meganck (1684-1775)*, dans *Internationale Kirchliche Zeitschrift*, t. XXXXVIII, 1958, pp. 219-230 ; R. Taveneaux, *Jansénisme et prêt à intérêt*, Paris, 1977, *passim*.